



congés avec 2 mi temps 2 x 20 h et congés à mi temps

Par **alexb62**, le **11/04/2011** à **20:23**

Bonjour,
alloir voilà j'ai 2 mi temps,
un employeur le matin, un autre l'a-midi
donc 2 x 20 h soit 40 h par semaine,
jusque là tout va bien
sauf que pour les congés, l'un ferme en juillet
l'autre en aout, alors j'ai des congés à mi temps,
cela fait 10 ans que je supporte cela mais maintenant
j'ai une petite fille de 20 mois, et j'aimerais bien
partir en vacances et là pas possible,
quels sont mes droits ?
merci pour votre réponse,
excellente journée

Par **micpaq**, le **16/04/2011** à **22:02**

J'ai bien peur qu'il n'y ait aucune solution à votre problème, malheureusement. Il y a un vide juridique dans ce cas de figure. En théorie vous devriez bénéficier de congés, c'est d'ordre public, mais vous ne pouvez pas imposer à l'un ou l'autre employeurs de changer leurs dates de fermeture estivale.